

ATTESTATION D'ESSAIS DE FONCTIONNEMENT SOUS-STATION DE CHAUFFAGE

(non propriété d'un distributeur de chauffage)

"Installation de chauffage"

Cette attestation n'exonère pas le maître d'ouvrage ou l'utilisateur de la maintenance et de l'entretien de l'installation

CHAUFFAGE

■ DESTINATAIRES DE CES FICHES

Ces fiches doivent être renseignées par l'entreprise en charge de la mise en œuvre de l'installation de chauffage et sont destinées au Maître d'Ouvrage. Dans le cas où plusieurs entreprises interviennent, chaque entreprise est responsable des essais sur les parties d'ouvrage qu'elle a réalisées. Ces fiches informatives sont non exhaustives, elles ne se substituent ni à la réglementation en vigueur, ni au devoir de conseil de l'installateur.

■ OBJECTIF ET NATURE DES ESSAIS

Les essais définis dans ce document ont pour but de vérifier le fonctionnement des installations de chauffage, indépendamment des essais et vérifications effectués dans le cadre de la sécurité des personnes. Les essais définis s'appliquent aux techniques traditionnelles

Ces essais sont adaptés aux maisons individuelles, aux maisons individuelles groupées, aux petits collectifs et petits tertiaires. Ils doivent être réalisés avant réception.

Ces essais ne sont pas considérés comme un processus d'autocontrôle qui doit se faire au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Ces fiches ne sont pas une preuve de réglage ou d'équilibrage de l'installation.

NB : ces fiches se substituent aux anciennes fiches COPREC, elles sont valables en France métropolitaine et dans les DOM - COM.

■ MODE D'EMPLOI

Les installations de chauffage se composent

- d'un ou plusieurs générateurs de chauffage (ex. : pompe à chaleur et sa relève chaudière gaz)
- d'un réseau de distribution ;
- d'émetteurs de chaleur (ex. radiateur, plancher chauffant)



Pour réaliser les essais de fonctionnement, vous devez choisir :

- la ou les fiches réseaux de chaleur ❶ ;
- la ou les fiches générateurs de chaleur ❷ ;
- la ou les fiches émetteurs de chaleur qui correspondent aux éléments qui constituent l'Installation que vous avez réalisée ❸.

Lorsque vous avez effectué les essais sur les réseaux, sur la production de chaleur, puis les terminaux, vous devrez vérifier le fonctionnement global de l'installation et remplir la fiche récapitulative ❹.

❶ ESSAIS DES RÉSEAUX	❷ ESSAIS DES GÉNÉRATEURS	❸ ESSAIS DES ÉMETTEURS	❹ RÉCAPITULATIF DES ESSAIS

ATTESTATION D'ESSAIS DE FONCTIONNEMENT SOUS-STATION DE CHAUFFAGE

(non propriété d'un distributeur de chauffage)

"Installation de chauffage"

CHAUFFAGE

Ensuite, vous pouvez procéder aux essais en suivant la chronologie suivante.

❶ ESSAIS DES RÉSEAUX	❷ ESSAIS DES GÉNÉRATEURS	❸ ESSAIS DES ÉMETTEURS	❹ RÉCAPITULATIF DES ESSAIS
• Réseaux hydrauliques • Réseaux aérauliques	• Chaudière individuelle • Chaudière collective • Sous-station • Chaudière bois • PAC Air / Eau • PAC Air / Air	• Radiateur eau chaude • Plancher chauffant à eau chaude	

■ ENREGISTREMENT

La fiche est accompagnée d'un modèle de fiche d'enregistrement qui doit être dupliqué autant que de besoin.

Les vérifications et essais concernés le sont dans les conditions normales d'utilisation, indépendamment des essais et vérifications effectués dans le cadre de la sécurité des personnes

Les entreprises disposant de leur propre document interne peuvent l'utiliser à condition de respecter le contenu défini après

Les essais sont à réaliser sur l'ensemble des installations. L'enregistrement de ces essais se fera en fonction des accords passés entre les acteurs du marché concerné.

■ PRÉREQUIS AUX ESSAIS ET PLANIFICATION

- L'ensemble de l'installation est assemblé (générateur, réseau et émetteurs) de manière définitive
- Les essais sont réalisés pendant les opérations préalables à la réception (OPR).
- Chaque entreprise est responsable de la réalisation des essais sur les travaux qu'elle a effectués
- Dans le cadre d'installation de chauffage faisant appel à plusieurs corps d'état, l'entreprise peut être sollicitée pour effectuer des essais combinés. Ces essais ne sont pas traités dans le cadre des "Attestation d'essais de fonctionnement", l'entreprise doit se reporter aux pièces contractuelles du marché.
- Les essais d'étanchéité, notamment sur les réseaux de distribution, sont réalisés en phase chantier par l'entreprise avant l'enrobage des canalisations ou avant que celles-ci ne deviennent inaccessibles.

■ LIEU DES ESSAIS

Ces essais sont réalisés sur le chantier.

ATTESTATION D'ESSAIS DE FONCTIONNEMENT SOUS-STATION DE CHAUFFAGE

(non propriété d'un distributeur de chauffage)

"Installation de chauffage"

CHAUFFAGE

① ESSAIS DES RÉSEAUX	② ESSAIS DES GÉNÉRATEURS	③ ESSAIS DES ÉMETTEURS	④ RÉCAPITULATIF DES ESSAIS
• Réseaux hydrauliques • Réseaux aérauliques	• Chaudière individuelle • Chaudière collective • Sous-station • Chaudière bois • PAC Air / Eau • PAC Air / Air	• Radiateur eau chaude • Plancher chauffant à eau chaude	

1

DÉSIGNATION DES ÉQUIPEMENTS

- | | |
|---|--|
| ■ L'échangeur thermique primaire | ■ Le compteur de chaleur |
| ■ Pompes et vannes motorisées | ■ Le système d'expansion |
| ■ Les vannes d'isolement des circuits | ■ Les dispositifs de sécurité et d'alarmes |
| ■ Les instruments de mesure et de contrôle (manomètre, thermomètre) | ■ La vanne 3 voies |
| ■ Appareils pour pilotage à distance | ■ La régulation |
| | ■ Le préparateur d'eau chaude sanitaire |

2

APPAREILS DE MESURE

- | | |
|-------------------|--------------|
| ■ Contrôle visuel | ■ Manomètre |
| ■ Thermomètre | ■ Multimètre |

3

ÉCHANTILLONNAGE

Les contrôles devront porter sur l'ensemble des équipements.

4

DESCRIPTION DES ESSAIS

Pour l'échangeur calorifique primaire se référer à la procédure de mise en service du fabricant.

- 4.1 Vérifier la pression, le débit et la température du primaire livré par le concessionnaire
- 4.2 Simuler différents scénarii pour vérifier que l'échangeur thermique primaire /secondaire produit le débit et les températures du secondaire voulus
- 4.3 Permuter manuellement et automatiquement les pompes et vannes motorisées pour vérifier leur fonctionnement
- 4.4 Manœuvrer les vannes d'isolement des circuits
- 4.5 Tester les instruments de mesure et de contrôle en variant les paramètres de température et de pression
- 4.6 Tester le pilotage à distance des équipements
- 4.7 Vérifier l'étalonnage du compteur de chaleur
- 4.8 Vérifier le système d'expansion et le fonctionnement des soupapes
- 4.9 Tester Les dispositifs de sécurité et d'alarme
- 4.10 Modifier les réglages de la régulation pour vérifier que la vanne 3 voies réagit correctement aux instructions données
- 4.11 Vérifier l'étanchéité des réseaux et des équipements présents en sous-station

Pour la production d'eau chaude sanitaire se référer à la procédure de mise en service du préparateur et notamment :

- 4.12 Contrôler le différentiel de température entre l'aller et le retour du préparateur d'eau chaude sanitaire ;
- 4.13 Contrôler le fonctionnement des pompes sur le circuit ECS ;
- 4.14 Vérifier que le réseau et les équipements situés en sous-station sont étanches.

ATTESTATION D'ESSAIS DE FONCTIONNEMENT SOUS-STATION DE CHAUFFAGE

(non propriété d'un distributeur de chauffage)

"Installation de chauffage"

ENREGISTREMENT DES ESSAIS

[illegible]

Cachet de l'entreprise :

ATTESTATION D'ESSAIS DE FONCTIONNEMENT SOUS-STATION DE CHAUFFAGE (non propriété d'un distributeur de chauffage) "Installation de chauffage"

CHAUFFAGE

4 FICHE RÉCAPITULATIVE

DÉSIGNATION DE L'OUVRAGE

Désignation et adresse de l'opération :

Localisation des contrôles :

Bâtiment : _____

Hall : _____

Zone : _____

RÉSEAUX		GÉNÉRATEURS DE CHALEUR		TERMINAUX	
Réseaux hydrauliques		Chaudière individuelle		Radiateur eau chaude	
Réseaux aérauliques		Chaudière collective		Plancher chauffant à eau chaude	
		Sous-station			
		Chaudière bois			
		PAC Air / Eau			
		PAC Air / Air			
Nbre de PV		Nbre de PV		Nbre de PV	

ATTESTATION DE RÉALISATION DES ESSAIS

Monsieur : _____

De la société : _____

Responsable de l'exécution des essais et vérifications, mentionné ci-dessus, déclare que les renseignements portés sur le présent procès-verbal d'essais sont exacts et que les essais sont satisfaisants.

NB : le présent procès-verbal d'essais vise au bon fonctionnement des installations et ne constitue pas une attestation relative à la sécurité des personnes.

Date : le _____

Signature :

Cachet de l'entreprise :